

AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE DE LA RD103 ENTRE LES GIRATOIRES DES FAUVETTES ET DES BOUILLIDES SUR LA COMMUNE DE VALBONNE

Concertation publique

La RD 103 permet de relier Sophia Antipolis à la commune de Valbonne. L'opération de piste cyclable « Fauvettes-Bouillides » le long de cette route d'environ 3 km, fait partie de la politique GREEN Deal du Département. Elle est inscrite au plan mobilité horizon 2022-2028 du Département des Alpes-Maritimes et au plan vélo Sophia 2020-2025.

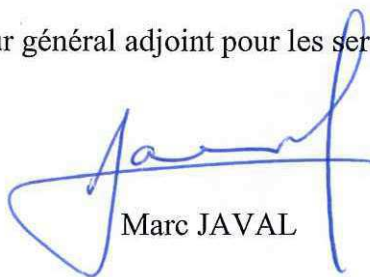
Le département des Alpes-Maritimes a élaboré plusieurs scénarii d'aménagement de la piste cyclable de la RD 103 entre les giratoires des Fauvettes et des Bouillides, qui ont pour objectif d'offrir une alternative à l'utilisation des véhicules pour se déplacer entre Valbonne et Sophia-Antipolis.

En collaboration avec la ville de Valbonne Sophia-Antipolis, le Conseil départemental lance une concertation publique sur cet aménagement.

La concertation a pour objectif d'associer les populations locales et autres personnes concernées à l'élaboration du projet.

- pour cela une exposition du projet sera organisée entre le lundi 3 avril et le vendredi 14 avril 2023.
- pendant cette période des panneaux de présentation seront exposés à la mairie de Valbonne Sophia-Antipolis, 1 rue de l'Hôtel de ville, 06560 VALBONNE, aux horaires d'ouvertures de la mairie.
- Le vendredi 7 avril de 13 h 30 à 17 h 00, un représentant du Conseil départemental sera présent pour répondre aux questions des administrés,
- un registre sera mis à disposition de la population qui pourra y consigner ses avis,
- un affichage en mairie sera effectué 15 jours avant le démarrage de la concertation et pendant toute sa durée,
- une réunion publique sera organisée en mairie, le jeudi 13 avril 2023, à 18 h 00 heures en présence d'agents du Conseil Départemental en charge du projet.

Le Directeur général adjoint pour les services techniques



Marc JAVAL